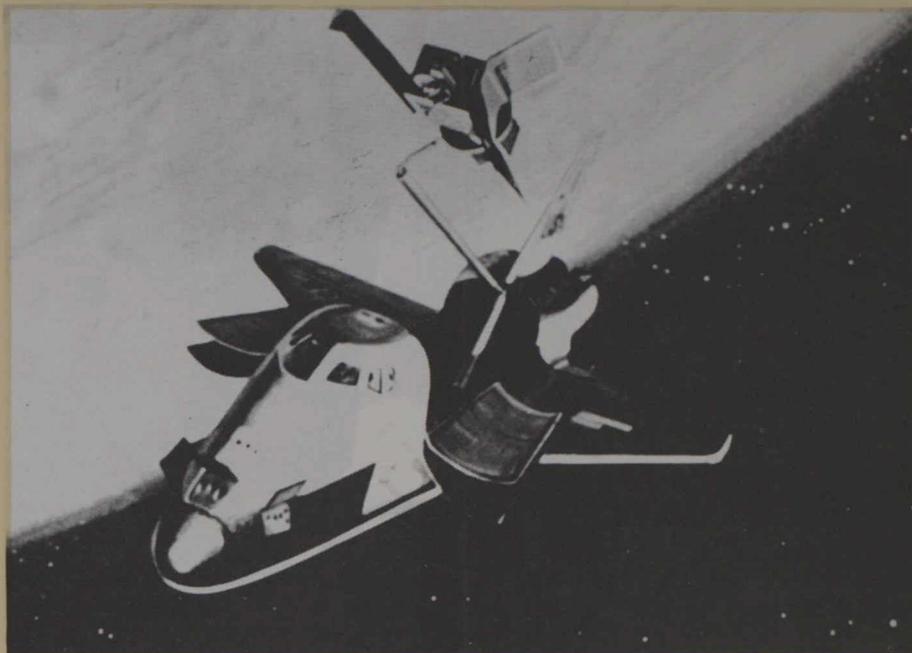


## Le Canada et l'Afrique



- *Conception artistique du télémanipulateur CANADARM utilisé à bord de la navette spatiale Columbia. Aérospatiale Ltée du Canada a conçu et réalisé ce télémanipulateur en vertu d'un contrat conclu avec le Conseil national de recherche du Canada (CNRC).*

diennes (CRTC) a accordé une licence pour acheminer des signaux de télévision et des signaux radio dans les régions éloignées du Canada qui n'étaient pas encore suffisamment desservies.

### **Nouvelle stratégie canadienne**

Le 1<sup>er</sup> mars 1983, on a annoncé l'adoption d'une nouvelle stratégie de radiodiffusion concernant les émissions de télévision et de radio canadiennes, destinée à faire face aux nouveaux problèmes que posent les satellites. Cette stratégie se veut une réponse aux défis de taille que posent aux entreprises de radiodiffusion canadiennes, au cours des 20 prochaines années, la télévision payante, les antennes paraboliques et les magnétoscopes.

Elle apporte une aide considérable aux câblodistributeurs, élimine les restrictions sur la propriété d'antenne parabolique et prévoit une mise de fonds de plus de 200 millions de dollars dans la production privée d'émissions de télévision canadiennes au cours des cinq prochaines années. La stratégie de radiodiffusion élargit l'éventail des services et des émissions offerts par les systèmes de câblodistribution et par les satellites. L'assouplissement des règles régissant la délivrance des licences libéralisera l'utilisation des antennes paraboli-

ques de réception au sol par les particuliers et les établissements commerciaux, les hôtels par exemple, et celle des antennes communes par les hôtels et les motels, dans la mesure où le CRTC sera convaincu que les câblodistributeurs n'en souffriront pas sur le plan commercial.

Les Canadiens devraient pouvoir capter un large éventail d'émissions transmises par satellites, et avoir accès à tous les services canadiens de programmation, nouveaux et existants, de même qu'au nouveau service hors programmation.

Grâce à la nouvelle politique nationale de radiodiffusion, les régions éloignées du Canada recevront davantage d'émissions ce qui nécessitera l'établissement de stations terrestres. Les nouveaux règlements, alliés aux changements techniques imminents, engendreront vraisemblablement une croissance exponentielle du marché des antennes paraboliques. On estime que de 9.000 à 10.000 stations de réception fonctionnent actuellement au Canada, premier pays à installer des stations terrestres dans les maisons privées pour tester la radiodiffusion directe.

Il est difficile d'évaluer l'importance du marché canadien, mais environ 1,7 million de ménages reçoivent une ou deux chaînes de télévision. Les antennes paraboliques de la génération actuelle peuvent capter plus de 80 voies de transmission par satellite, occupent jusqu'à 11 mètres

